



Corrigé

EXAMEN STAGIAIRE

Saison 2018-2019

Réalisé par la Direction Nationale de l'Arbitrage

Comité : Date :
Nom du Candidat : Prénom :
Date de naissance : N° licence :
Club d'appartenance :

I) DEFINITIONS (5 questions à 4 points)	/20
II) CONNAISSANCE DE LA REGLE (10 QCM à l'écrit à 2 points) <i>Concerne uniquement les catégories C', C et D</i>	/20
III) APPLICATION DE LA REGLE (10 QCM basés sur des cas vidéo à 2 points) <i>Concerne uniquement les catégories C', C et D</i>	/20
IV) ADMINISTRATIF (10 questions à 1 point)	/10
V) RAPPORT DE MATCH (10 points) Rédaction Cohérence	/5/5

DUREE : 2H00

TOTAL :/80

TOTAL :/20

I) DEFINITIONS (5 questions à 4 points) : Compléter les définitions suivantes

1) LE TERRAIN

Les 22 mètres : La zone située entre la ligne de but et la ligne des 22 mètres. Cette zone comprend la ligne des 22 mètres mais pas la ligne de but ni les lignes de touche.

L'en-but : La zone située entre la ligne de but et la ligne de ballon mort et entre les lignes de touche de but. L'en-but comprend la ligne de but, mais ni la ligne de ballon mort, ni les lignes de touche de but. Les poteaux et leur protection sont situés dans l'en-but.

2) LE JEU DELOYAL

Tout acte commis par un joueur dans l'enceinte de jeu qui est contraire à la règle 9 couvrant les cas d'obstruction, antijeu, fautes répétées, jeu dangereux et incorrections.

3) HORS JEU ET EN JEU DANS LE JEU COURANT

Un joueur est hors-jeu dans le jeu courant s'il se trouve en avant d'un coéquipier qui porte le ballon ou qui l'a joué en dernier. Un joueur hors-jeu ne doit pas interférer avec le jeu.

Interférer avec le jeu comprend :

- a Jouer le ballon
- b Plaquer le porteur du ballon
- c Empêcher l'opposition de jouer comme elle l'entend

4) LE RUCK

Phase de jeu dans le cadre de laquelle un ou plusieurs joueurs de chaque équipe, qui sont sur leurs pieds et physiquement au contact, entourent le ballon au sol.

Un ruck ne peut avoir lieu que dans le champ de jeu.

Un ruck se forme lorsque au moins **un joueur est** en contact avec un adversaire, ces **deux joueurs** étant sur **leurs pieds** et **au-dessus du ballon qui est au sol**.

5) PENALITE ET COUP FRANC

Les pénalités et les coups francs sont accordés pour **reprendre le jeu après** des **infractions**.

Une pénalité est accordée contre une équipe qui a commis **une faute grave**.

Un coup franc est accordé contre une équipe qui a commis **une faute** ou qui a effectué **un arrêt de volée** ou « **marque** ».

La marque d'une pénalité ou d'un coup franc doit être dans **le champ de jeu** et jamais à **moins de 5 mètres** d'une ligne de **but**.

II) CONNAISSANCE DE LA REGLE (10 questions à 2 points) :

Concerne uniquement les catégories C et D. Cochez la (les) bonne(s) réponse(s)

1) *Lequel ou lesquels de ces équipements sont interdits pour un joueur*

☐	Un maillot tâché de sang
☐	Des gants
☐	Des lunettes de rugby spécifiques

2) *L'avantage*

☐	Assure l'équité du jeu
☐	Est territorial lorsque l'équipe non fautive peut jouer le ballon comme elle le veut
☐	Peut être un mélange, tactique et territorial

3) *Un joueur de l'équipe attaquante aplatit le ballon au sol contre la protection de poteaux de l'équipe adverse*

☐	Essai
☐	Mêlée à 5 mètres balle à l'équipe attaquante
☐	Mêlée à 5 mètres balle à l'équipe défendante
☐	Renvoi aux 22 mètres

4) *Un joueur empêche intentionnellement un adversaire de plaquer le porteur du ballon*

☐	C'est une obstruction
☐	C'est un acte d'anti jeu
☐	C'est du jeu déloyal
☐	C'est du jeu dangereux

5) *Un joueur est hors-jeu dans le jeu courant à plus de 10 mètres du point de réception du ballon*

☐	S'il reste sur place il ne sera pas sanctionné
☐	Si le recepionneur parcours 3 mètres avec le ballon il est remis en jeu

☐	Si le réceptionneur fait une passe il est remis en jeu
☐	Si le botteur de son équipe le dépasse il est remis en jeu

6) L'en-avant

☐	Ne peut être commis que dans le champ de jeu
☐	Un joueur heurte le ballon avec sa tête qui tombe au sol devant ce joueur, en direction du camp adverse et le récupère, il y a en-avant
☐	Un joueur lâche le ballon devant lui, le ballon rebondit sur le dos d'un adversaire, avant qu'il ne touche le sol le joueur qui l'a lâché le récupère, il y a en-avant
☐	Vers l'avant signifie en direction de la ligne de ballon mort adverse

7) En jeu à XV, une équipe tape un coup de renvoi depuis la ligne médiane directement en touche. L'équipe adverse a le choix

☐	De faire rejouer le coup de pied
☐	De faire une remise en jeu rapide
☐	De demander une mêlée ordonnée au centre du terrain
☐	De demander un coup franc au centre du terrain

8) Lors d'un plaquage, le plaqueur

☐	Se reconnaît par le fait qu'il est au sol
☐	Peut se relever avec le ballon dans les mains
☐	Doit repasser par son camp avant de jouer le ballon dans la zone de plaquage

9) Lors d'un ruck

☐	Un joueur peut intentionnellement marcher sur un joueur pour récupérer le ballon
☐	Un joueur peut remettre le ballon dans le ruck après qu'il en soit sorti
☐	Un joueur ne doit pas faire de feinte de passe afin de faire croire que le ruck est terminé
☐	Pour être lié dans un ruck un joueur doit avoir la totalité de son bras engagée

10) Les commandements en mêlée ordonnée en catégorie C

☐	« FLEXION » « LIEZ » « JEU »
--------------------------	------------------------------

☐	Il y en a 4 dont le dernier est un commandement non verbal de l'arbitre pour l'introduction du ballon
☐	« FLEXION » « LIEZ » « PLACEMENT »
☐	A chaque commandement doit correspondre une action des joueurs

III) APPLICATION DE LA REGLE (10 questions à 2 points)

Vidéos (voir document spécifique)

IV) ADMINISTRATIF (10 questions à 1 point) :

Cochez les bonnes réponses

QUESTIONS	VRAI	FAUX
1 – Il doit y avoir minimum 2 personnes sur le banc de touche : un entraîneur et un soigneur	X	
2 – Un entraîneur peut être également remplaçant sur une feuille de match	X	
3 – En catégorie C un joueur apte à jouer en première ligne doit être capable de jouer à tous les postes de cette première ligne	X	
4 – Un joueur n'a pas sa carte de qualification, un dirigeant vous demande de le faire jouer en signant une déclaration sur l'honneur. Vous devez le laisser jouer		X
5 – Un arbitre qui coche match heurté devra obligatoirement rédiger un rapport circonstancié	X	
6 – Dans une compétition « Régional 2 moins de 18 ans » une équipe peut inscrire 23 joueurs sur la feuille de match		X
7 – Après une rencontre l'arbitre doit signer la feuille de match avant d'en donner un exemplaire aux clubs en présence	X	
8 – Le nombre maximum de joueurs aptes à jouer en première ligne inscrits sur une feuille de match est de 7		X
9 – Un arbitre doit inscrire sur la feuille de match un carton blanc qu'il a donné durant une rencontre		X

10 – Une équipe peut poser une réclamation sur l'identité d'un joueur uniquement avant le début de la rencontre		X
---	--	---

V) RAPPORT DE MATCH (10 points) : Voir corrigé sur la feuille de match

En fonction des faits décrits ci-dessous, vous complétez une feuille de match.

Numéro de la rencontre: RCT 201819 1333456027

Match : 2^{ème} série Poule 2

Opposition : BR RUDIN à l'AR GROMA

Date: le 25 Février 2019

Lieu: Stade du BR RUDIN

Score:

BR RUDIN : 3 essais, 2 transformations et 2 pénalités

AR GROMA : 4 essais, 1 transformation et 1 drop

Pendant le match :

• 12^{ème} minute : alors qu'il passait à côté de lui, le N°4 du BR RUDIN Mr Pierre TENIN N° licence : 1982031320682 a donné un coup de poing au visage du N°7 de l'AR GROMA. Malgré les soins prodigués par son soigneur il ne reprendra pas le jeu

Vous mettez un carton rouge au numéro 4 du BR RUDIN

• 34^{ème} minute : lors d'un plaquage le N° 8 de l'AR GROMA Mr Sylvain BIBOU N° licence : 1996041322647 en se relevant a donné un coup de pied dans le dos du N° 12 de l'AR RUDIN qui se trouvait au sol. Ce joueur reprendra le jeu après des soins

Vous mettez un carton rouge au n°8 de l'AR GROMA

• 51^{ème} minute : le N°11 de l'AR GROMA Mr Daniel SITRE N° licence : 1999063417356 commet une faute qui est la quatrième d'affilée de son équipe

Vous mettez un carton blanc au N° 11 de l'AR GROMA

• 65^{ème} minute : le N° 17 du BR RUDIN Mr Cédric DUCRET N° licence : 1979123456786 plaque à retardement le N° 15 adverse

Vous mettez un carton jaune au numéro 17 du RC RUDIN

Complétez la feuille de match ci-jointe en tenant compte des informations précédentes

COMPÉTITIONS FEDÉRALES

N° de rencontre : 201819 | **133456027** RCT

Figure sur les convocations de l'arbitre, des associations ou du représentant fédéral

 Championnat de France Email : rapport-officiel@ffr.fr 3-5 Rue Jean de Montaigu - 91463 MARCOUSSIS CEDEX Département des Activités Sportives Fax : 01 69 63 67 21		RAPPORT D'ARBITRE		Date de la rencontre 25/02/2019	Club organisateur BR RUDIN	Division ou catégorie 2ES	Poule 2				
Arbitre	NOM	XXXXXXXXXX	Prénom	XXXXXXX	Comité	XX	N° licence	XXXXXXXXXXXXX	Tél.	XXXXXXX	
Licencié capacitaine										Tél.	
Représentant Fédéral										Tél.	

A Equipe : BR RUDIN				RÉSULTAT DU MATCH				B Equipe : AR GROMA			
Eléments du score	Nombre	Valeur	Points	L'équipe A BR RUDIN a battu / a fait match nul avec l'équipe B AR GROMA par 2 5 * à 2 5 * * Bien vérifier l'exactitude du résultat	Eléments du score	Nombre	Valeur	Points			
Essai	3	5	15		Essai	4	5	20			
But après essai	2	2	4		But après essai	1	2	2			
But de pénalité	2	3	6		But de pénalité	0	3	0			
Drop-goal	0	3	0		Drop-goal	1	3	3			
VINGT CINQ		TOTAL	25		VINGT CINQ		TOTAL	25			

EXCLUSIONS TEMPORAIRES (1^{er} carton jaune)

A	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence	B	N°	NOM (capitales d'imprimerie) et prénom	N° de licence
17		Cédric DUCRET	1979123456786				

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, au regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° ou fonction	NOM et prénom <i>(nom en capitales d'imprimerie)</i>	N° de licence	Equipe	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée					
				Indiscipline				Autres motifs <i>(mettre une croix)</i> - Action ou voies de fait contre un officiel - Jeu dangereux - Brutalité - Infractions verbales et provocations envers l'adversaire - Non-respect des obligations de fonction	
				2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l' esprit du jeu	Nervosité		
4	Pierre TENIN	1982031320682	BR RUDIN						X
8	Sylvain BIDOU	1996041322647	AR GROMA						X

MATCH ARRÊTÉ	BAGARRE(S)*	DÉSORDRES OCCASIONNÉS PAR LE PUBLIC OU LES DIRIGEANTS
A la minute	☐ A la et et minute	Nature :
Equipe(s) à l'origine :	☐ Avant ou après le match (barrer la mention inutile)	Responsabilité :
	Equipe(s) à l'origine :	☐ Avant le match ☐ Pendant le match ☐ Après le match

ALLURE GÉNÉRALE DU MATCH			Equipe(s) à l'origine des incidents si match heurté ou violent
☐ Normal	☐ Heurté *	☐ Violent *	

* En cas de match heurté ou violent ou de bagarre(s), établir un rapport circonstancié (utiliser le rapport complémentaire de la page 4)

RÉCLAMATIONS

A	Equipe réclamante :	B	Equipe réclamante :
Déposée :	☐ avant le match ☐ après le match	Déposée :	☐ avant le match ☐ après le match
Somme versée (caution) :		Somme versée (caution) :	

MATCH À EFFECTIF INCOMPLET

A	Equipe :	B	Equipe :
Motif :		Motif :	

VISAS DES ASSOCIATIONS ET DE L'ARBITRE APRÈS LE MATCH

A		Equipe :		Arbitre		B		Equipe :	
Nom :				Prénom :		Equipe A :		Equipe B :	
Fonction :				Nombre de cartes de qualification jointes (réclamations uniquement)		Fonction :			
N° de licence :						N° de licence :			
Nb Cartons Jaunes Equipe A :		Nb Cartons Jaunes Equipe B :		Nb CJ : 1		Nb CJ :		Nb Cartons Jaunes Equipe A :	
Nb Cartons Rouges Equipe A :		Nb Cartons Rouges Equipe B :		Nb CR : 1		Nb CR : 1		Nb Cartons Rouges Equipe A :	
Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »		Signature		Signature XXXXXXXXXX		Ecrire en toutes lettres « vu et pris connaissance »		Signature	

Les dirigeants rédacteurs ainsi que l'arbitre sont priés de compléter tous les paragraphes de cet imprimé avec soin et précision. Tout refus de signature entraînera pour les associations une sanction financière prévue à l'article 443.5 des R.G.

EXCLUSIONS DÉFINITIVES / INFRACTIONS DES DIRIGEANTS DU BANC DE TOUCHE

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

(Compléter le tableau en mettant une croix dans la colonne correspondante aux faits reprochés, en regard du numéro, du nom, du prénom et du n° de licence de la personne concernée)

N° du joueur ou fonction	NOM et prénom <i>(nom en capitales d'imprimerie)</i>	N° de licence	Motif de l'exclusion ou de l'infraction relevée									
			Indiscipline				Action ou voies de fait contre un un officiel	Jeu dangereux	Brutalité	Infractions verbales et provocations envers l'adversaire	Non-respect des obligations de fonction	
			2 ^{ème} carton jaune dans le même match	Contestation des décisions des officiels	Faute contre l' esprit du jeu	Nervosité						
												Pas de rapport
4	Pierre TENIN	1982031320682								X		
8	Sylvain BIDOU	1996041322647								X		

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE DE L'ARBITRE

Reprendre, dans la colonne de gauche, chaque nom figurant au tableau des exclusions définitives et des infractions relevées ci-dessus. Hormis les motifs « indiscipline », détailler en face, dans la colonne de droite, les faits qui vous ont conduit à exclure des joueurs ou à sanctionner des dirigeants du banc de touche. Si nécessaire, établir la suite de votre rapport sur un feuillet supplémentaire.

Nom - prénom	Rapport
Pierre TENIN	A la 12 ^{ème} minute, le N° 4 de l'équipe du BR RUDIN, Mr Pierre TENIN, N° Licence 1982031320682, a donné un coup de poing au visage du N° 7 de l'AR GROMA alors qu'il passait à côté de lui. Malgré les soins prodigués Par son soigneur ce joueur ne reprendra pas le jeu. En présence des 2 capitaines j'ai exclu définitivement (carton rouge) Mr Pierre TENIN pour brutalité, en l'espèce frapper un adversaire avec le poing
Sylvain BIDOU	A la 34 ^{ème} minutes, lors d'un plaquage, le N° 8 de l'AR GROMA, Mr Sylvain BIDOU, en se relevant, a donné un coup de pied dans le dos du N° 12 de l'AR RUDIN qui se trouvait au sol. Ce joueur reprendra le jeu après des soins. En présence des 2 capitaines, j'ai exclu définitivement (carton rouge) Mr Sylvain BIDOU pour brutalité, en l'espèce donner un coup de pied à un adversaire

JOUEUR BLESSÉ (à remplir par un dirigeant de l'équipe du joueur blessé : il précisera si possible la nature apparente de la blessure et sa localisation (exemple : blessure ouverte au cuir chevelu côté droit). TOUTE BLESSURE SUR COMMOTION CÉREBRALE SERA SIGNALÉE CI-DESSOUS.

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

Nom et prénom du dirigeant ayant rempli ce paragraphe :

N° de licence :

IMPORTANT

AVANT LE MATCH : la feuille de match doit être contrôlée par l'arbitre ou le représentant fédéral ; contrôlée et signée par les Présidents des associations concernées ou leurs délégataires qui sont responsables de la rédaction de la feuille de match, de la composition des équipes, de la numérotation des joueurs et des personnes admises sur le banc de touche.

APRÈS LE MATCH : le rapport d'arbitre doit être complété, contrôlé et signé par l'arbitre et signé par les Présidents des associations ou leurs délégataires, avec la mention « vu et pris connaissance », après que ceux-ci aient indiqué le nombre d'exclusions et/ou infractions relevées.

NB : La feuille de match (rapport d'arbitre) doit être adressée à la F.F.R. par Email à l'adresse rapport-officiel@ffr.fr ou par Fax (01 69 63 67 21) puis postée au plus tard le lendemain de la rencontre.

Cet envoi incombe à l'arbitre du match, ou en son absence, au Licencié Capacitaire en Arbitrage qui a dirigé la rencontre.

Date : 25/02/2019

Signature de l'arbitre : XXXXXXXXXX

SAISON 2018/2019 EXAMEN STAGIAIRE - APPLICATION DE LA REGLE

N° CAS		PROPOSITIONS - Encercler la bonne réponse	POINTS
1	A	Choix de l'équipe adverse : à refaire, mêlée ordonnée, alignement ou touche rapide	
	B		
2	A		
	B	Passé en avant mêlée ordonnée pour les rouges	
3	A	P contre le 6 rouge qui joue le ballon sans passer par la porte	
	B		
4	A	Le jeu continue	
	B		
5	A	P contre le 4 bleu qui écroule un maul	
	B		
6	A		
	B	Ballon pris dans les 5 mètres : au choix de l'équipe adverse alignement ou mêlée ordonnée	
7	A		
	B	P contre le 19 bleu pour plaquage dangereux (carton jaune possible)	
8	A	P contre le plaqué vert qui ne lâche pas le ballon	
	B		
9	A		
	B	Ballon injouable sur le maul mêlée pour l'équipe bleue	
10	A		
	B	P contre le 11 rouge pour passage à vide	
10 QUESTIONS à 2 points			TOTAL
			/20

NOM et PRENOM :